

 **Fiche informative**

Conseils aux patients porteurs d'un plâtre

Service d'Orthopédie | CHwapi

Vous avez bénéficié d'une immobilisation plâtrée ? Vous trouverez ci-dessous quelques conseils et précautions concernant votre immobilisation.

Avant la pose, respectez le temps de séchage :

- 2h pour un plâtre en résine ;
- 24 à 48h pour un plâtre de Paris.

Respecter les consignes suivantes :

- pas de pression sur le plâtre tant qu'il n'est pas sec,
- pas d'appui du membre (si appui autorisé) tant que le plâtre n'est pas sec.

Surélever le plâtre le plus souvent possible (même pendant le sommeil)

Mobiliser fréquemment les doigts et les orteils laissés libres

Éviter les activités physiques avec risque de chute

Ne pas introduire d'objet sous le plâtre (même en cas de démangeaisons).

Soyez vigilants avec les enfants !

Il existe en pharmacie un spray rafraîchissant (à ne pas utiliser s'il y a une plaie sous le plâtre).

Ne pas mouiller le plâtre

Avertir le médecin en cas :

- d'apparition ou d'aggravation d'une douleur
- de plâtre cassé
- d'odeur nauséabonde
- de perception de fourmillements dans l'extrémité du membre plâtré
- de refroidissement de la peau ou de chaleur anormale à l'extrémité du membre plâtré
- de diminution de la sensibilité

En cas de symptôme inhabituel ou pour toute autre question, n'hésitez pas à prendre contact avec le Dispensaire d'Orthopédie – site Notre-Dame – au 069/258 630 (de 8h à 16h - idéalement le matin).

En-dehors de ces heures, vous pouvez contacter le Service des Urgences au 069/333 089.

Si le médecin vous a prescrit un traitement anticoagulant quotidien préventif de la phlébite, vous devez impérativement le suivre. Le traitement ne doit pas être interrompu sans avis médical.

Enfin, n'oubliez pas de prendre rendez-vous pour une consultation en Orthopédie comme cela vous a été prescrit.



Pas de conduite automobile avec un plâtre